

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. **Procédure de passation** : Procédure adaptée passée en application des articles L 2123-1 et R 2123-5 du Code de la Commande Publique.
Les prestations donneront lieu à un marché unique, l'objet du marché ne permettant pas l'identification de prestations distinctes.
2. **Identification de l'organisme qui passe le marché** :
Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG 2, route Ecospace - BP 93 077 – 67125 MOLSHEIM CEDEX
3. **Objet du marché de travaux** :
Commune d'OBERHASLACH - Alimentation en Eau Potable - Rue de la Source - Reprise des branchements sur la conduite DN200 mm
Fourniture et pose d'une conduite AEP en fonte ductile classe 64 DN100 mm sur 20 ml et en PEHD série 12,5 bars sur 120ml.
L'entrepreneur peut présenter des variantes
4. **Délai d'exécution maximum des travaux** : Un mois.
5. **Modalités d'obtention des Dossiers de Consultation des Entreprises** :
Par téléchargement sur le site <https://alsacemarchespublics.eu/>
6. **Renseignements administratifs et techniques à demander à** :
Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG - Service Etudes et Travaux – 2, Route Ecospace - BP 93 077 – 67125 MOLSHEIM CEDEX - Tél. : 03.88.49.82.58 - Courriel : gweber@cc-molsheim-mutzig.fr
7. **Renseignements et justificatifs à fournir dans la 1^{ère} enveloppe** : ceux mentionnés dans le Règlement de la Consultation.
8. **Modalités de réception des offres** :
 - Date limite de réception : **jeudi 11 juin 2020 à 12 heures**,
 - **Les réponses électroniques via la plateforme Alsace Marchés Publics sont obligatoires.**
9. **Modalité d'attribution du marché** :
Les critères pondérés retenus par le Pouvoir Adjudicateur sont :
 - ☞ **Le prix (50%)**.
 - ☞ **La valeur technique de l'offre (50%)** : elle sera appréciée en fonction des sous critères suivants à partir du dossier complet à fournir dans le cadre du mémoire technique détaillé décrivant :
 - Mode opératoire lié au chantier et techniques employées : (15%)
 - Moyens humains et matériels liés au chantier : (10 %)
 - Mesures en faveur de l'hygiène et de la sécurité : (10%)
 - Mesures en faveur de l'environnement. : (10%)
 - Planning d'intervention : (5%)
10. **Délai de validité des offres** : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.
11. **Procédures de recours** :
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Strasbourg – 31, Avenue de la Paix - BP 1038F – 67070 STRASBOURG
Tél. : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66 – Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Introduction des recours : Articles L551-1 et suivants du code de justice administrative dans les 2 mois à compter de la date de publication du présent avis et jusqu'à la signature du marché
12. **Date d'envoi de l'avis à la publication** : le 18 mai 2020

Le Président, Gilbert ROTH